

FORMATION

CONSTRUIRE EN CHANVRE

INTRODUCTION AUX USAGES DU CHANVRE EN CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION

DEUX SESSIONS DE FORMATION PRÉVUES EN 2024 :

- **14 MARS**
- **15 OCTOBRE**

CONTEXTE

Les ouvrages réussis en chanvre présentent des qualités thermiques, acoustiques, hygrométriques excellentes, tout en réduisant la facture carbone globale du bâti.

Les bétons et mortiers de chanvre présentent de nombreuses propriétés intéressantes, en construction neuve et également en rénovation.

Ces ouvrages doivent cependant être conformes aux Règles Professionnelles d'Exécution et d'Ouvrage en Béton de Chanvre afin **d'être assurables** lorsqu'ils emploient des mortiers et du béton de chanvre.

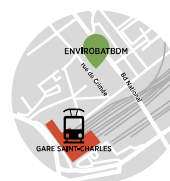
Cette formation vise à transmettre les clés techniques, réglementaires, pratiques et architecturales pour le bon emploi et la mise en oeuvre du chanvre en tant que matériau de construction en bétons et mortiers. Il s'agit d'une introduction aux techniques de construction et rénovation employant des bétons et mortiers de chanvre (les maîtres d'oeuvre souhaitant approfondir leurs savoirs dans une perspective d'assurabilité des ouvrages peuvent suivre la formation avancée « Construire en chanvre : maîtrise d'oeuvre » de l'association Construire en chanvre).

OBJECTIFS

- Identifier les différents usages du chanvre en mortier ou béton, dans des opérations de construction neuve ou en réhabilitation
- Valoriser les atouts techniques, esthétiques, écologiques et climatiques des bétons et mortiers de chanvre pour un projet
- Avoir des notions de déroulement d'un projet avec du béton ou mortier de chanvre
- Anticiper les difficultés fréquemment rencontrées et savoir comment y répondre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés oraux et activités interactives,
- Etudes de cas



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.

INTERVENANT

Daniel Bayol, Maître d'oeuvre et AMO,
Société DB Chanvre, spécialiste des
matériaux biosourcés en Région Sud.

Durée

Une journée : 7 heures en tout
(9h00-12h30, 14h00-17h30)

Public

Architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux
d'études et de contrôle, économistes de la
construction, constructeurs professionnels.

Pré-requis

Expérience en tant que concepteur ou
acteur de la conception de bâtiments ;
bureau d'études ou de contrôle.

Effectif : Entre 5 et 12 personnes.

Validation

Petit questionnaire de connaissances en
fin de formation pour vérifier l'acquisition
des principales notions. Il sera remis
aux stagiaires une attestation de fin de
formation.

Coût de la formation

400 euros nets de taxe pour les adhérents
d'EnvirobatBDM

500 euros nets de taxe pour les non-
adhérents d'EnvirobatBDM.

Un tarif de groupe est possible pour 3 stagiaires
et plus appartenants à une même structure.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN CHANVRE

INTRODUCTION

SÉQUENCE 1 : DÉCOUVRIR LES BÉTONS DE CHANVRE

- Principes de base des bétons de chanvre, les constituants, présentation d'échantillon, principales caractéristiques

SÉQUENCE 2 : CONNAÎTRE LES RÈGLES PROFESSIONNELLES ET COMPRENDRE LEUR UTILITÉ

- La problématique chanvre/liant/eau, l'écriture des règles professionnelles, les obligations.

SÉQUENCE 3 : CONNAÎTRE LES PRINCIPALES POSSIBILITÉS D'USAGE DU CHANVRE

- Les différents usages : Sol, Mur, Doublages, Toit, Enduit
- Les différents modes de mise en oeuvre - Déversement et banché
- Projection mécanique
- Projection manuelle d'enduit
- Les préfabrications

SÉQUENCE 4 : PRÉSENTATION D'EXEMPLES DE PROJETS

- Présentation très illustrée de 2 ou 3 projets (neuf, réno) et au moins deux typologies

SÉQUENCE 5 : POINTS DE VIGILANCE EN DÉMARCHE PROJET

- Les différentes phases : programmation, conception, chantier.
- Comment parvenir à intégrer du béton de chanvre dans un projet ?

SÉQUENCE 6 : ASPECTS ÉCONOMIQUES

- Information sur les matériaux disponibles, les fabricants et fournisseurs
 - Les coûts d'achats et estimation quantitatives
 - Les temps de mise en oeuvre en fonction du mode de réalisation
 - Les paramètres sur chantier

CONCLUSION ET ÉCHANGES

Info / Contact

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Céline BOUCLY

cboucly@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

